

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
USAGE CONDITIONNEL**

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une consultation publique aura lieu à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville, situé au 629, boulevard Perron à Carleton-sur-Mer, **le 9 mars 2026 à 16h00**, pour les personnes qui souhaitent échanger avec le conseil sur la/les présente.s demande.s :

958, boulevard Perron (lot 4 542 110) : la demande consiste à autoriser l'usage conditionnel « entreposage pour transport par autobus scolaire » avec les conditions proposées (barrière visuelle et clôture à maille, système de drainage et aire de dépôt à neige, végétalisation de la pente et des aires libres, délimitation des accès routiers et révision des zones de stationnement, réduction des nuisances dues aux luminaires et à la poussière, encadrement des heures d'opération sur le site).

Les personnes qui désirent obtenir de l'information sur la.les demande.s sont invitées à le faire par courriel à urbanisme@carletonsurmer.com d'ici le 3 mars 2026.

FAIT À CARLETON-SUR-MER, CE 16^{ÈME} JOUR DE FÉVRIER 2026



Antoine Audet
Directeur général et greffier-trésorier

(Publication sur le site internet de la Ville le 16 février 2026)